



B.P. V 120 ABIDJAN

Réf. : 1785 /MENET/DELIC/mk

Abidjan, le 06 MAI 2015

Le Ministre

à

Mesdames et Messieurs  
les Directeurs Régionaux /MENET

**OBJET** : Dispositions de fin d'année

J'ai l'honneur de vous informer que les dates des examens et concours de l'année scolaire 2014-2015 restent inchangées.

En conséquence, vous devez tout mettre en œuvre afin que les programmes d'enseignement soient achevés dans les délais, conformément à des stratégies à trouver localement.

Par contre, l'arrêt des notes du troisième trimestre est reporté au **vendredi 15 mai 2015** pour tous les établissements privés et publics relevant de l'enseignement secondaire général.

Vous veillerez au respect strict des présentes dispositions.

**Kandia CAMARA**